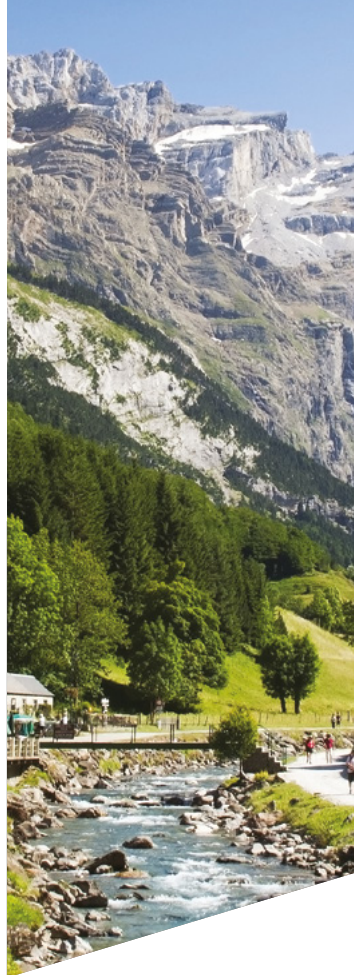




TERRITOIRES D'INNOVATION

24 projets lauréats

Dossier de presse - Vendredi 13 septembre 2019

Éditorial

Édouard Philippe



Les « Territoires d'Innovation » sont une nouvelle marque de la confiance de l'État dans le potentiel d'innovation des acteurs territoriaux. En apportant 450 millions d'euros du Programme d'investissements d'avenir, financé par le Grand plan d'investissement, le Gouvernement vient soutenir 24 projets co-construits avec les acteurs locaux ; collectivités territoriales et partenaires engagés dans le développement économique des territoires.

Cet appel à projets a suscité une mobilisation exceptionnelle, reflet d'une volonté de transformation et de projection des territoires pour accélérer, grâce à l'innovation, les grandes transitions : la transition écologique, l'investissement dans les compétences, l'évolution des pratiques agricoles, la revitalisation des centres-villes, la reconquête industrielle, les nouvelles mobilités, les opportunités numériques, l'innovation dans les modes de prise en charge de notre système de santé.

Les porteurs de projets mobilisés dans cette démarche incarnent cette nouvelle approche des relations entre l'État et les territoires, suscitant des logiques partenariales pour encourager l'innovation et renforcer la cohésion des territoires. Les projets associent des collectivités locales de toutes tailles, des partenaires économiques et industriels ainsi que les populations. Dans la continuité des actions engagées par le Gouvernement depuis déjà plus de deux ans (« Territoires d'industrie », « Cœur de ville »...), ces territoires d'innovation sont une illustration supplémentaire de notre ambition pour les territoires.

Je tiens à féliciter chaleureusement les projets lauréats et l'ensemble des candidats qui ont répondu à cet appel à projets. Lieux d'expérimentation à grande échelle d'actions ou services innovants impliquant les populations, ces projets seront aussi des modèles d'inspiration pour d'autres territoires.



**TERRITOIRES
D'INNOVATION**

LE GRAND PLAN D'INVESTISSEMENT

Territoires d'Innovation en quelques chiffres

48 / **24** lauréats
candidatures portés par :

6
Métropoles

9
Villes moyennes

8
Territoires ruraux

1
Mixte
(ville moy., rural, grandes villes)

1 900
partenaires



450
millions d'euros

150
M

subventions

300
M

prises de participation

Thématiques ciblées

8



Agriculture
transition
alimentaire

7



Transition
énergétique
et écologique

3



Santé

3



Mobilité

2



Numérique

1



Compétences

Parmi les territoires lauréats

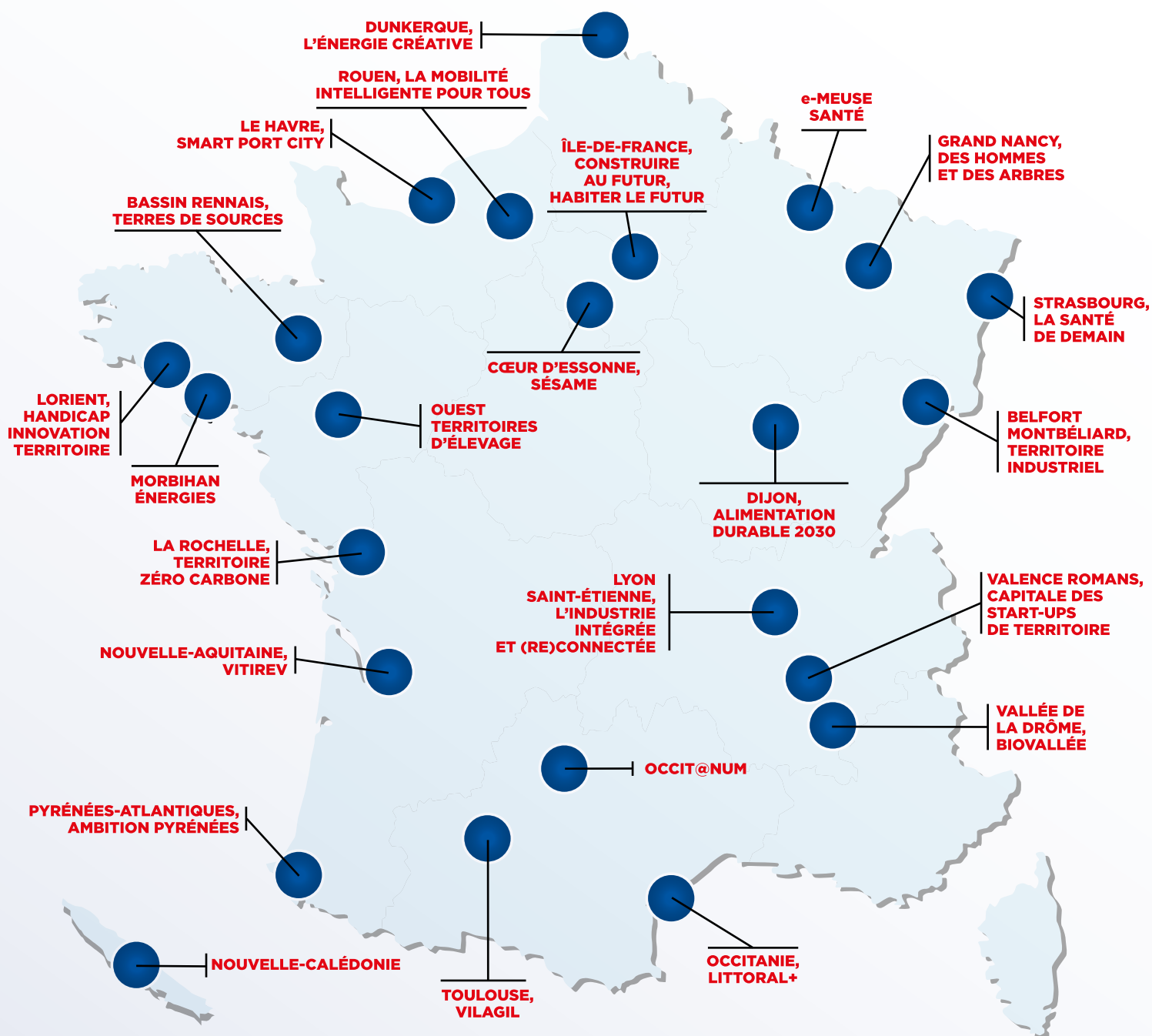
20
Territoires d'Industrie

18
Territoires Cœur de Ville

11
Territoires agricoles
en transition



24 projets d'innovation territoriale accompagnés par l'État à hauteur de 450 millions d'euros



L'innovation territoriale soutenue par l'État

Lancée en 2017, l'ambition de la démarche « Territoires d'Innovation » se concrétise aujourd'hui avec l'annonce par le Premier ministre des 24 lauréats de l'appel à projets.

Après un premier appel à manifestation d'intérêt, lancé en 2017 et ayant conduit à accompagner financièrement l'ingénierie de 24 projets retenus sur 117 candidats, l'appel à projets « Territoires d'Innovation » lancé le 23 novembre 2018, a connu une mobilisation exceptionnelle.

L'instruction des dossiers de candidatures a associé la Banque des Territoires, les ministères concernés et les services déconcentrés de l'État, ainsi qu'un comité d'auditions composé d'une douzaine d'experts thématiques.

Le dispositif « Territoires d'Innovation » a pour objectif de **faire émerger en France les territoires du futur et de nouveaux modèles de développement territorial**. Réplicables et exemplaires, ces nouveaux modèles favoriseront l'émergence d'écosystèmes propices au développement économique durable et à l'amélioration des conditions de vie des populations tout en permettant aux acteurs économiques locaux de rayonner.

Pour cela, tous les acteurs d'un territoire étaient appelés à se regrouper pour proposer une stratégie qui repose sur des innovations de rupture et des grands projets. Ensemble, acteurs publics, privés, académiques et citoyens ont fait le pari de l'innovation sous toutes ses formes, en répondant aux grandes thématiques retenues :

- La transition numérique ;
- L'énergie durable ;
- La mobilité propre ;
- La transformation du secteur agricole et notamment l'agroécologie ;
- La transformation du système de santé ;
- L'adaptation des compétences aux évolutions du marché du travail.



Le Secrétariat général pour l'investissement, à travers le Programme d'investissements d'avenir (PIA), se tient aux côtés des territoires depuis 2010, avec des actions comme « Ville de demain », « Ville durable et solidaire » ou bien encore « Territoires d'Innovation pédagogique ». Aujourd'hui, le PIA se territorialise davantage et renouvelle son partenariat avec les territoires à travers ce programme « Territoires d'Innovation ».

Avec l'appui de notre opérateur la Banque des Territoires, nous avons mis en place une gouvernance impliquant ministères et services déconcentrés de l'État afin de créer une mobilisation collective à la hauteur de l'ambition et de l'exigence fixées par le Premier ministre.

L'ensemble des dossiers présentés sont au cœur des enjeux de demain pour notre pays : e-santé, agroécologie, transition numérique, mobilité du futur... La pertinence et la richesse des candidatures illustrent quant à elles l'engagement des collectivités dans un modèle de développement économique écoresponsable et désirable. C'est l'un des bénéfices des investissements d'avenir que nous portons au nom du Premier ministre : soutenir la dynamique territoriale à l'œuvre.

« Territoires d'Innovation » est l'une des meilleures illustrations de nouvelles alliances territoriales qui sont autant de preuves que la transformation de notre modèle sociétal sera le fruit d'une co-construction impliquant les citoyens, les acteurs privés et l'ensemble des acteurs publics, collectivités comme État.

Guillaume Boudy, Secrétaire général pour l'investissement

« Territoires d'Innovation » est une action du Grand Plan d'Investissement, adossée à la troisième vague du Programme d'investissements d'avenir (PIA). Les territoires retenus seront financièrement soutenus à hauteur de 450 M€ sur 10 ans, soit un financement réparti entre deux enveloppes distinctes :

- une enveloppe en subventions pouvant aller jusqu'à 150 M€ ;
- une enveloppe dédiée à l'investissement pouvant aller jusqu'à 300 M€ de fonds propres mobilisable dans une logique d'investissement avisé.

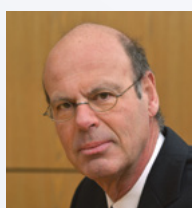
L'État, à travers le Programme d'investissements d'avenir, s'engage à leurs côtés, en apportant aux différents partenaires des financements sous forme de subventions et d'investissements en fonds propres, et un accompagnement sur la durée des projets.

Les projets lauréats sont portés par **des territoires de tous types et de toutes tailles**, systématiquement organisés en alliance avec des territoires voisins ou des territoires liés par une même ambition. **Ces alliances territoriales impliquent métropoles, villes moyennes, territoires ruraux, en particulier celles relevant des programmes gouvernementaux « Territoires d'industrie » et « Cœur de ville », ainsi que les territoires agricoles en transition.** L'un des objectifs de « Territoires d'Innovation » est bel et bien d'embarquer l'ensemble des parties prenantes, décideurs et citoyens, dans la fabrique des modes de vie de demain et de donner un rôle à chacun dans le projet de transformation.

Les territoires ont défini une trajectoire à suivre et les actions à mener en priorité pour atteindre leur ambition de transformation à 10 ans. La mise en œuvre des projets se fera en mobilisant des **leviers d'innovation multiples** : innovation technique et technologique, modèle économique, gouvernance, information et communication, nouveaux usages et services. « Territoires d'Innovation » a vocation à financer des mises en conditions réelles de technologies et nouveaux services, des déploiements expérimentaux de taille suffisante pour figurer les modèles de développement territorial de demain.

Naturellement, l'un des enjeux de « Territoires d'Innovation » réside également dans le **déploiement d'une méthodologie d'évaluation et de mesure d'impacts à l'échelle de chaque territoire**. L'objectif pour chaque territoire est d'être en capacité de mesurer les impacts territoriaux du projet et plus précisément l'usage effectif et les impacts des nouveaux produits et services pour les bénéficiaires. Une évaluation plus globale et collective permettra de **capitaliser sur tous les territoires d'innovation afin d'assurer une diffusion large des grands enseignements du programme** et des retours d'expérience plus ciblés.

L'opérateur choisi par l'État pour cette action est la Banque des Territoires, déjà opératrice de plusieurs programmes du PIA. La Banque des Territoires engagera à ce titre un dialogue soutenu avec les territoires lauréats dans les prochains mois afin de contractualiser les engagements et déployer les premiers financements en subvention. Les projets d'investissement identifiés dans les projets territoriaux entreront également en instruction au sein de la Banque des Territoires, ils devront répondre aux critères de l'investissement avisé. Les premiers engagements de fonds propres pourraient intervenir pour les projets les plus matures dès le premier semestre 2020. Le suivi des 24 projets, au-delà de confirmer leur bon déroulement devra permettre de mettre en commun les acquis, de croiser les expériences et d'en permettre le partage à grande échelle.



La Banque des Territoires, avec ses directrices et directeurs régionaux, a eu à cœur d'accompagner les 117 candidats ayant répondu à l'appel à projets « Territoires d'Innovation », qu'elle gère au titre du Programme d'investissements d'avenir.

Ils ont pu constater le dynamisme des porteurs de projets, qui ont travaillé en parfaite complémentarité avec les acteurs publics, les habitants et les partenaires académiques et privés pour proposer des innovations et une trajectoire partagée. Ceci répond parfaitement à la mission de la Banque des Territoires de lutter contre la fracture territoriale et les inégalités sociales dont les programmes « Action de Cœur de Ville » et « Territoires d'Industrie » en sont la parfaite illustration.

J'adresse toutes mes félicitations aux porteurs des 24 projets qui viennent d'être désignés lauréats. Je m'engage à ce que dès aujourd'hui, avec la mobilisation de nos équipes, nous lançons la phase de conventionnement avec les lauréats.

Je n'oublie pas les candidatures non retenues : là aussi, des dynamiques partenariales nouvelles sont apparues, de nouveaux projets ont émergé. J'ai demandé à ce que la Banque des Territoires examine au cas par cas ces projets, en phase avec nos axes d'intervention.

Éric Lombard, Directeur général de la Caisse des Dépôts

L'opinion des experts



Les Français, leurs entreprises, leurs territoires ne manquent pas de projets. Au cœur des métropoles, dans les territoires ruraux comme autour des villes moyennes, le pays tout entier est en prise directe avec les grands enjeux du monde de demain. Transition énergétique, numérisation de l'économie, adaptation de nos habitats, de nos mobilités et de nos modes de vie : les candidatures au programme « Territoires d'Innovation » montrent des acteurs mobilisés, dotés de ressources économiques et technologiques non négligeables et capables de porter des innovations de pointe. Chaque territoire a des atouts différents, des complémentarités s'esquissent pour dépasser les fragilités des uns et des autres... Loin des caricatures simplificatrices, une mutation est engagée partout dans le pays qui donne confiance dans l'avenir.

Partant des initiatives de terrain, invitant les territoires à coopérer pour construire des projets larges et ouverts aux approches centrées sur les usages, le dispositif « Territoires d'Innovation » s'inscrit bien dans cette nouvelle logique de développement. Cette évolution était attendue par les entreprises et élus locaux.

La série d'auditions a permis de tirer plusieurs enseignements de ce point de vue :

- Les territoires ont démontré une réelle capacité à projeter de l'innovation sur des thématiques variées, allant de la désertification médicale à la protection du littoral.
- La nature de l'appel à projets a amené la constitution d'équipes très diverses. Cette hybridation, tout sauf naturelle entre public et privé entre initiatives locales et acteurs internationaux, a été notée par plusieurs partenaires engagés dans les projets : elle a permis de réfléchir différemment et de mieux innover en anticipant de nombreux freins au développement.
- Les candidatures ont tiré profit du défi que représentait la nécessité d'articuler les enjeux de développement industriels et sociétaux. En s'inscrivant dans des problématiques spécifiques à la vie des territoires, elles ont redonné du sens à l'innovation.
- Tous ont porté l'enjeu de co-innovation comme un élément essentiel pour apprécier la réalité des problématiques de chaque territoire.

Tout n'est évidemment pas parfait et l'on sent que tous n'ont pas encore terminé la transformation engagée de leurs approches du développement. Certains projets affichent une grande maturité, apportant toutes les garanties d'un développement au niveau d'impact suffisant, d'autres sont engagés dans une mutation qui mérite d'être accompagnée.

En particulier, les lauréats devront concrétiser l'association des populations à la conception et à la décision des projets. C'est le principal sujet sur lequel un travail collectif majeur reste à accomplir. Il ne s'agit pas juste de concertation : les citoyens comme les grands acteurs de l'économie globalisée mettent chaque jour en lumière le caractère stratégique des dynamiques participatives en matière d'innovation pour la solidité et l'ambition des projets.

Un second point d'attention concerne la pérennité des actions envisagées et les protocoles permettant de faire vivre dans le temps les collectifs associés aux projets.

Pour toutes ces raisons, l'accompagnement des futurs lauréats sera un élément important pour la suite. Eu égard au caractère innovant du dispositif, sans doute faudra-t-il compter sur les lauréats eux-mêmes pour s'épauler les uns les autres. C'est en tous les cas la perspective d'une politique publique innovante qui s'amorce.

Frédéric Gilli,
Président du comité d'audition,
économiste spécialiste des questions territoriales,
professeur à l'école urbaine de Sciences Po,
associé de l'agence Grand Public.

Sommaire

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	
VALLEE DE LA DRÔME, BIOVALLÉE	10
VALENCE ROMANS, CAPITALE DES STARTUPS DE TERRITOIRE	11
LYON SAINT-ETIENNE, L'INDUSTRIE INTÉGRÉE ET (RE)CONNECTÉE	12
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ	
BELFORT MONTBELIARD, TERRITOIRE INDUSTRIEL	13
DIJON, ALIMENTATION DURABLE 2030	14
BRETAGNE	
BASSIN RENNAIS, TERRES DE SOURCES	15
LORIENT, HANDICAP INNOVATION TERRITOIRE	16
MORBIHAN ÉNERGIES	17
GRAND EST	
GRAND NANCY, DES HOMMES ET DES ARBRES	18
E-MEUSE SANTÉ	19
STRASBOURG, LA SANTÉ DE DEMAIN	20
HAUTS-DE-FRANCE	
DUNKERQUE, L'ÉNERGIE CRÉATIVE	21
ILE-DE-FRANCE	
ÎLE-DE-FRANCE, CONSTRUIRE AU FUTUR, HABITER LE FUTUR	22
CŒUR D'ESSONNE, SESAME	23
NORMANDIE	
ROUEN, LA MOBILITÉ INTELLIGENTE POUR TOUS	24
LE HAVRE, SMART PORT CITY	25
NOUVELLE-AQUITAINE	
NOUVELLE-AQUITAINE, VITIREV	26
LA ROCHELLE, TERRITOIRE ZÉRO CARBONE	27
PYRÉNÉES ATLANTIQUES, AMBITION PYRÉNÉES	28
OCCITANIE	
TOULOUSE, VILAGIL	29
OCCITANIE, LITTORAL+	30
OCCIT@NUM	31
OUTRE-MER	
NOUVELLE-CALÉDONIE	32
PAYS DE LA LOIRE	
OUEST TERRITOIRES D'ÉLEVAGE	33

Aide à la lecture des fiches



Montant prévu de subvention par l'État (PIA) :

Plafond de subventions pouvant être versées par l'État pour accompagner chaque projet en fonction des actions présentées et des co-financements.



Potentiel d'investissement par l'État (PIA) :

Montant des participations susceptibles d'être prises par l'État dans les projets d'investissement



BIOVALLÉE

Chef de file : Association Biovallée
(Communautés de Communes
du Diois, Crestois-Pays de Saillans
et Val de Drôme)

 29 partenaires dont 3 collectivités

 Transition écologique
et énergétique, Agroécologie

 Territoires ruraux

 56 000 personnes concernées



AMBITION

Les trois intercommunalités situées dans la Vallée de la Drôme (Communautés de Communes du Diois, Crestois-Pays de Saillans et Val de Drôme) proposent de faire de leur territoire un laboratoire d'expérimentation des solutions de transition en milieu rural. Le projet explore les pistes de transformations possibles pour inventer un modèle rural pérenne capable de s'adapter aux évolutions du climat, des usages, aux équilibres agro-écologiques et aux enjeux de développement technologiques. La résilience et l'adaptation au changement climatique et économique en faveur de la qualité de vie des populations sont au cœur de ce projet.

Le budget prévisionnel du projet atteint 53 M€.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

- Réduire les flux de mobilité des personnes, marchandises et déchets et tendre vers une mobilité décarbonée ;
- Atteindre une autonomie en énergie durable locale en agissant notamment sur les logements mal isolés ;
- Transformer l'agriculture et générer des emplois, grâce au déploiement de cultures bio et de pratiques agroécologiques ;
- Mettre en place un système d'économie circulaire pour récupérer et transformer les déchets ;
- Développer des pôles d'innovation et de formation, notamment pour l'apprentissage des nouveaux métiers par les jeunes générations.



IMPACTS À HORIZON 2030

- **Réduire** de moitié la consommation d'énergie de la vallée ;
- **Développer** une production agricole bio à hauteur de 80 % ;
- **Développer** le marché local ainsi que l'économie circulaire et solidaire ;
- **Réduire** de 30 % les déplacements en voiture individuelle et les émissions de CO₂ liées au transport ;
- **Réduire** de 30 % le tonnage de déchets ;
- **Réduire** de 50 % la consommation d'énergie ;
- **Passer** de 178 à 790 KWh produits localement ;
- **Augmenter** de + 20 % les emplois dans l'agriculture.

5,7
M€

Montant prévu
de subvention
par l'État (PIA)

12,8
M€

Potentiel
d'investissement
par l'État (PIA)

VALENCE ROMANS : CAPITALE DES START-UPS DE TERRITOIRE

Chef de file : Valence Romans Agglo

 26 partenaires dont 3 collectivités

 Compétences, Industrie, Transition écologique et énergétique

 Villes moyennes

 217 000 personnes concernées



AMBITION

Valence Romans est au cœur de l'une des régions les plus dynamiques d'Europe. L'économie de ce territoire historiquement structurée par l'industrie s'est diversifiée depuis les années 80, mais la crise de 2008 a profondément impacté le tissu social en créant un chômage structurel important et un taux de pauvreté marqué.

L'agglomération et le Groupe Archer, groupe d'économie solidaire né à Romans en 1987, proposent de transformer Valence Romans en un territoire référence d'une nouvelle génération de Start-ups, soucieuses de leur impact et proposant des services ou des produits qui impactent en priorité le quotidien des habitants du territoire : alimentation locale, économie circulaire généralisée, entreprise industrielle de proximité, production d'énergie locale, solidarité avec les personnes en situation de fragilité, etc.

Le budget prévisionnel du projet atteint 74 M€.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

- Rendre l'entrepreneuriat accessible à tous et en faire une véritable liberté citoyenne permettant à chacun d'agir pour son territoire, dans le respect de l'être humain tout autant que de l'environnement ;
- Répondre aux défis sociaux, économiques et écologiques du territoire.

IMPACTS À HORIZON 2030

- **Ramener** le taux de chômage à 7 % et le taux de pauvreté sous la barre des 10 % ;
- **Engager** 2 500 citoyens dans des start-ups du territoire, avec la création de 100 nouvelles entreprises et 1 500 emplois supplémentaires à cette seule échelle ;
- **Constituer** un modèle de référence duplicable au sein du réseau Start-ups étendu à 80 territoires français et européens.

**6,9
M€**

**Montant prévu
de subvention
par l'État (PIA)**

**15,2
M€**

**Potentiel
d'investissement
par l'État (PIA)**

LYON ST-ÉTIENNE : L'INDUSTRIE INTÉGRÉE ET (RE)CONNECTÉE

Chef de file : Métropole du Grand Lyon



12 partenaires dont 2 collectivités



Compétences, Industrie,
Numérique



Métropoles



1 785 000 personnes concernées



AMBITION

La région lyonnaise, première région industrielle de France, concentre 18 % de l'emploi salarié dans le secteur de l'industrie. Ce secteur historiquement implanté sur le territoire lyonnais doit faire face à des problématiques de plus en plus tangibles : mondialisation, pression foncière, déficit d'image auprès de la population et des jeunes actifs et plus largement à des conflits d'usages avec la ville.

Ces questions conduisent aujourd'hui la métropole de Lyon à développer aux côtés de Saint-Étienne Métropole une approche intégrée du tissu industriel et urbain, afin de (re)connecter l'industrie à son territoire et à ses habitants. Le budget prévisionnel du projet atteint 201 M€.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

- Adapter le territoire, favoriser le développement d'une industrie plus propre, plus productive, plus sûre et plus inclusive ;
- Répondre aux besoins des industriels, des centres de recherche et de développement mondiaux tout en favorisant la création d'emplois ;



- Mener une transformation du territoire qui implique tous les citoyens (salariés, associations, habitants) ;
- Accélérer les conditions de développement de l'industrie future conciliant haute technologie et réduction de l'empreinte carbone ;
- Devenir un des leaders européens en termes d'efficacité énergétique, de cybersécurité, de croissance industrielle des start-ups et des PME, de formation des jeunes aux nouveaux métiers de l'industrie ;
- Apporter de nouvelles solutions de mobilité qui permettront au territoire de bénéficier d'un meilleur accès aux sites industriels et faciliter ainsi les déplacements quotidiens.

IMPACTS À HORIZON 2030

- **Permettre** à 10 % des ménages de réaliser 10 % d'économies d'énergies et de baisser leurs émissions de CO₂ de 5 % grâce à la maîtrise de leurs données énergétiques ;
- **Garantir** une part supérieure à 60 % en ENR et un prix compétitif pour le chauffage urbain grâce à la récupération des chaleurs fatales industrielles ;
- **Cybersécuriser** 15 installations industrielles et urbaines par une solution mutualisée ;
- **Développer** des solutions alternatives de mobilité adaptées aux salariés de la Vallée de la Chimie et du Gier (connectées en 30 minutes au cœur de métropoles) ;
- **Sensibiliser** 60 % des collégiens aux métiers industriels ;
- **Former** 5 600 citoyens à la fabrication numérique avec le Makers'Lab ;
- **Investir** dans 30 projets industriels en phase d'amorçage ;
- **Développer** 3 nouvelles offres d'accueil pour des projets industriels.

6,1
M€

Montant prévu
de subvention
par l'État (PIA)

22,7
M€

Potentiel
d'investissement
par l'État (PIA)

BELFORT-MONTBÉLIARD : TRANSFORMATION D'UN TERRITOIRE INDUSTRIEL

Chef de file : Pays de Montbéliard Agglomération
(en action conjointe avec le Grand Belfort)

 40 partenaires dont 2 collectivités

 Industrie, Transition écologique et énergétique, Compétences

 Villes moyennes

 245 000 personnes concernées

AMBITION

L'ambition du projet, co-porté par Pays de Montbéliard Agglomération et le Grand Belfort, est de faire du Nord-Franche-Comté un écosystème économique dynamique, attractif et résilient, acteur des révolutions industrielles, environnementales et humaines en cours et à venir. Le budget prévisionnel du projet atteint 69 M€.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

- Créer un environnement propice à la mutation des entreprises du territoire vers l'Industrie 4.0 ou Industrie 4.H ;
- S'appuyer sur l'écosystème territorial historique développé depuis 20 ans à Belfort et installer les fondements d'une filière industrielle H2. Cet ensemble prend place dans une dynamique de construction d'une filière industrielle de l'hydrogène-énergie, visant à entraîner un écosystème de sous-traitants, équipementiers et systémiers sur ces nouveaux marchés, et de faire du territoire le cœur de la filière hydrogène en France ;
- Opérer une montée en compétences générale du territoire, notamment sur le numérique.

IMPACTS À HORIZON 2030

- **Atteindre** un taux d'évolution de l'emploi total et industriel de la Zone d'Emploi de Belfort-Montbéliard-Héricourt au moins égal à la moyenne de la France métropolitaine ;
- **Constituer** un territoire de référence d'une industrie 4.H, innovante, forte dans la compétition mondiale, respectueuse de l'homme et de l'environnement, avec une filière complète de l'hydrogène énergie décarbonée pour les mobilités (route et train) ;



- **Changer** l'image des métiers de l'industrie grâce aux efforts engagés en faveur de l'initiation aux technologies informatiques et robotiques dans les 142 écoles primaires de l'aire de projet, dans les collèges « inclusion numérique » et au sein du Campus des Métiers et des Qualifications sur les Mobilités ;
- **Reconquérir** plus de 100 hectares de friches industrielles dans le Nord Franche-Comté pour y installer de nouvelles activités économiques, d'habitat ou de détente, et construire un développement urbain respectueux des espaces naturels et agricoles.

4,8 M€

Montant prévu de subvention par l'État (PIA)

11,1 M€

Potentiel d'investissement par l'État (PIA)

ALIMENTATION DURABLE 2030

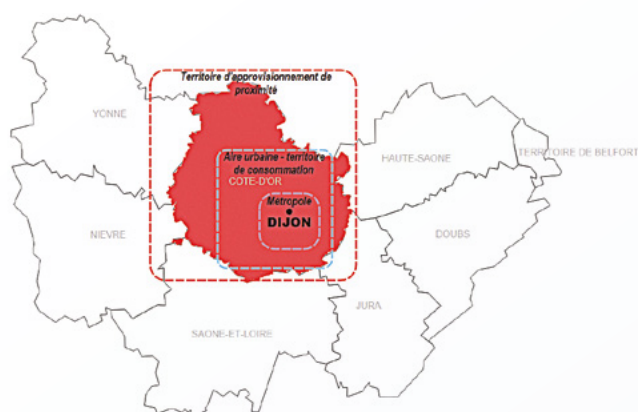
Chef de file : Dijon Métropole

 **30** partenaires dont **2** collectivités

 Agroécologie,
Numérique

 Métropole,
Territoires ruraux

 **384 000** personnes concernées



AMBITION

Dijon Métropole souhaite montrer que l'évolution vers un système alimentaire durable est une opportunité de transformation du territoire, d'un point de vue environnemental, économique et social. L'ambition repose sur une approche globale intervenant sur l'ensemble des activités de production, d'échange, de transformation, de distribution et de consommation du territoire.

Forte de ses acteurs reconnus en matière d'agroécologie, d'alimentation, de santé et de sa renommée patrimoniale et gastronomique, la métropole de Dijon a l'ambition de devenir d'ici 10 ans le territoire démonstrateur d'un système alimentaire durable et innovant servant de modèle aux métropoles nationales et internationales.

Le budget prévisionnel du projet atteint 42 M€.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

- Développer une production agroécologique permettant aux habitants de connaître l'origine, la qualité nutritionnelle, sanitaire, les conditions de transformation et de distribution des produits consommés ;
- Augmenter la part des productions locales dans l'alimentation de la population grâce au développement de produits bruts et transformés et de services innovants liés au nouveau modèle agroécologique ;

- Assurer l'accès de tous à une alimentation et un environnement plus sain, à des prix accessibles, de faire des consommateurs-citoyens les acteurs de leur alimentation, de renouer la confiance entre consommateurs-producteurs ;
- Tester, en s'appuyant sur les Campus des Métiers et le Living Lab, des solutions de production, respectueuses des personnes et de l'environnement, en lien avec les consommateurs-citoyens ;
- Co-construire avec des start-ups, des applications dédiées permettant de donner l'accès à des informations fiables, émises par des acteurs du territoire.

IMPACTS ATTENDUS À HORIZON 2030

- **Augmenter** le volume de production labellisée en agroécologie en couvrant de 6 à 8 % de la demande locale en 2024 et 10 à 12 % en 2030 ;
- **Augmenter** les volumes de chiffre d'affaires des productions labellisées « Dijon Agroécologie » ;
- **Diminuer** l'empreinte carbone des activités du territoire en incluant la production agricole, la transformation, la distribution et la consommation ;
- **Augmenter** le chiffre d'affaires généré par les actions à vocation économique du projet et des emplois ;
- **Augmenter** la part des produits locaux dans l'alimentation des habitants du territoire, ainsi qu'une substitution d'une part des protéines animales par des protéines végétales.

3
M€

**Montant prévu
de subvention
par l'État (PIA)**

6,8
M€

**Potentiel
d'investissement
par l'État (PIA)**

TERRES DE SOURCES

Chef de file : Collectivité Eau du bassin rennais



107 partenaires dont 12 collectivités



Transition écologique et énergétique, Agroécologie



Territoires ruraux, Métropole, Villes moyennes



750 000 personnes concernées

AMBITION

La Collectivité Eau du Bassin Rennais (CEBR) produit et distribue l'eau potable aux 500 000 habitants à partir de 12 captages. Les grandes aires d'alimentation sont situées très majoritairement dans des zones de productions agricoles intensives. En réponse à la dégradation de la qualité des eaux, la collectivité a mis en œuvre depuis plus de 20 ans une politique ambitieuse de protection ayant permis une nette amélioration de la situation. Mais, depuis quelques années, face au constat de la stagnation de l'amélioration de la qualité de l'eau (ou de la situation), les acteurs du territoire proposent de réactiver la dynamique par l'intermédiaire de nouveaux leviers. L'idée est de développer un processus vertueux dans lequel la demande locale en produits agricoles locaux, de qualité et accessibles à tous stimule la progression des pratiques agroécologiques sur la question de la protection des ressources en eau et le développement de nouvelles filières.

Ainsi, le fort partenariat développé avec la profession agricole et les représentants de consommateurs conduit à agir sur la demande (consommateurs et acheteurs publics), en les sensibilisant à l'achat des produits agroalimentaires d'exploitations agricoles locales engagées dans cette démarche.

Le budget prévisionnel du projet atteint 79 M€.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

Deux axes principaux seront développés afin d'atteindre cette ambition :

- Développer la demande pour soutenir les efforts agricoles, notamment au moyen d'une innovation juridique de dimension européenne qui offre la possibilité d'acheter des denrées alimentaires aux seules exploitations agricoles situées en amont des captages d'eau potable ;
- Faire évoluer l'offre agricole afin de préserver l'eau, notamment en labellisant les modes de production et de transformation. Ainsi la marque TERRES DE SOURCES® a pour objet d'associer les habitants dans ce projet en leur proposant des produits agricoles locaux de qualité et à prix accessibles qui soient aussi rémunérateurs pour les producteurs.

Une politique ambitieuse de sensibilisation et d'éducation à la consommation responsable sera également mise en œuvre par l'ensemble des acteurs du territoire.



IMPACTS À HORIZON 2030

- **Engager** 25 % des exploitations du périmètre (soit 750), bio ou conventionnelles, dans Terres de Sources et diversifier leurs productions (protéagineux, blé noir, chanvre, légumes, céréales...) ;
- **Améliorer** les critères de qualité des eaux en nitrates et pesticides respectivement de 50 % et 75 % ;
- **Faire connaître** la démarche Terres de Sources à 25 % des habitants et contribuer ainsi à l'évolution de leur régime alimentaire pour « manger mieux, local et durable » ;
- **Améliorer** significativement et diversifier le revenu de ces agriculteurs ;
- **Améliorer** la qualité de l'eau et réduire les coûts de potabilisation (économie potentielle de 500 000 €/an).

5,9 M€

Montant prévu de subvention par l'État (PIA)

14,7 M€

Potentiel d'investissement par l'État (PIA)

HANDICAP INNOVATION TERRITOIRE

Chef de file : Lorient Agglo

 69 partenaires dont 5 collectivités

 Santé, Handicap

 Ville moyenne

 668 000 personnes concernées



AMBITION

Le projet Handicap Innovation Territoire (HIT) a pour ambition en 2030 de structurer le territoire inclusif de référence en Europe, il permettra de mettre en place des parcours de vie personnalisés et un haut niveau de participation sociale, base du « Handicapowerment ». Son effet transformant se matérialisera sur tout le parcours de vie des personnes en situation de handicap (établissements de soins et médico-sociaux, domicile, cité et parcours professionnels), en incluant les aidants et professionnels. Le projet HIT aboutira à la structuration d'un écosystème économique aujourd'hui émergent, en accueillant à termes plus de 30 entreprises innovantes dans le domaine du handicap sur le territoire. Cette transformation en territoire en inclusif est un atout pour le développement de Lorient Agglomération et ses partenaires. Le budget prévisionnel du projet atteint 61 M€.



OBJECTIFS STRATÉGIQUES

- Développer des solutions innovantes technologiques, servicielles et organisationnelles ainsi que des synergies collaboratives entre acteurs diversifiés (acteurs économiques, de la recherche, de la santé, institutions, citoyens...);
- Mettre en place des parcours de vie personnalisés ;
- Favoriser un haut niveau de participation sociale, base du « handicapowerment ».

IMPACTS À HORIZON 2030

- **Augmenter** de 30 % la scolarisation des personnes en situation de handicap (école inclusive) ;
- **Doubler** le taux de satisfaction concernant les déplacements dans la cité ;
- **Réduire** les coûts médicaux sur les parcours de soin de 20 % ;
- **Accueillir** 30 entreprises innovantes du secteur du handicap sur le territoire.

**6,9
M€**

Montant prévu
de subvention
par l'État (PIA)

**22,4
M€**

Potentiel
d'investissement
par l'État (PIA)

MORBIHAN : LA FLEXIBILITÉ ÉNERGÉTIQUE ET LES DONNÉES

Chef de file : Morbihan Énergies



51 partenaires dont 8 collectivités



Transition énergétique
et écologique, Numérique



Territoires ruraux,
Territoires littoraux



741 000 personnes concernées



AMBITION

Le projet porté par Morbihan Énergies répond aux particularités et aux problématiques urgentes du territoire : un département sans métropole ou communauté urbaine, une situation de dépendance énergétique, des fractures territoriales naissantes qui agissent à l'échelle du département, une difficile adaptabilité du territoire au tourisme saisonnier. Le projet a l'ambition d'actionner le potentiel de la flexibilité énergétique et de la donnée pour transformer durablement le territoire. La transformation qui s'engage changera le modèle énergétique du territoire dans les modes de consommation et de production.

Le budget prévisionnel du projet atteint 53 M€.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

- Développer des modèles économiques innovants autour des énergies renouvelables ;
- Valoriser les ressources locales, à savoir la flexibilité énergétique et les données, avec une réelle solidarité entre communes rurales et urbaines ;
- Améliorer l'adaptabilité du territoire à la saisonnalité ;
- Permettre à tout le territoire de tirer profit du potentiel de la donnée ;
- Améliorer la gestion des services urbains, notamment en transformant durablement les usages publics (éclairage, mobilités, gestion de la ville...) grâce à une augmentation de l'utilisation des énergies renouvelables ainsi que des technologies numériques ;
- Assurer la souveraineté des acteurs publics sur la donnée.

IMPACTS À HORIZON 2030

- **Augmenter** la part d'électricité produite dans le Morbihan de 5 % à 20 % ;
- **Augmenter** de 20 % le taux d'exploitation de la production d'énergies renouvelables flexibles dans le Morbihan ;
- **Diminuer** de 25 % les dépenses en électricité dans les bâtiments publics ;
- **Diminuer** le taux d'usage de la voiture individuelle de 94 % à 80 % ;
- **Diminuer** de 25 % les coûts d'intervention de maintenance par les services publics municipaux.

3,4
M€

Montant prévu
de subvention
par l'État (PIA)

6,6
M€

Potentiel
d'investissement
par l'État (PIA)

DES HOMMES ET DES ARBRES

Chef de file : Métropole du Grand Nancy



39 partenaires dont 12 collectivités



Transition écologique,
Agroécologie, Industrie



Territoires ruraux, Métropole,
Villes moyennes



1 066 000 personnes concernées



AMBITION

Disposant de l'un des plus importants patrimoines arborés des régions françaises, le Sud Lorrain et les Vosges du Nord ambitionnent de répondre aux problématiques qui s'imposent à ces territoires en raison du changement climatique, qui appelle au renouvellement des écosystèmes arborés et à la prévention des risques associés ; de l'évolution des modèles d'exploitation et de production ; et de la nécessaire réinvention des modes de gestion de gouvernance et de financement des espaces arborés. Le budget prévisionnel du projet atteint 269 M€.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

- Mieux connaître et valoriser les services rendus par les arbres, en ville, en forêt et à la campagne, pour favoriser leur prise en compte dans nos choix économiques et politiques ;
- Favoriser des écosystèmes arborés durables et résilients : accompagner leur adaptation aux changements climatiques, et rendre accessibles les bonnes pratiques de gestion, d'exploitation et de renouvellement ;
- Améliorer la valorisation des ressources en bois local, accélérer l'innovation au service d'une filière forêt-bois durable, vertueuse, performante et créative, et expérimenter de nouvelles techniques de valorisation de la biomasse issue des arbres, de nouveaux usages du bois et du végétal, de substitution et recyclage ;



- Développer le recours du bois et du végétal dans la construction, l'aménagement, la dépollution, le design, et démontrer, promouvoir et mettre sur le marché les bienfaits thérapeutiques et sociaux des espaces arborés ;
- Mobiliser le public, les citoyens et les usagers, pour les associer à la définition du projet et accélérer les innovations.

IMPACTS À HORIZON 2030

- **Maintien** du potentiel de carbone des forêts du territoire du projet (captation de 10 à 15 % du CO₂ émis par les activités humaines) ;
- **À l'horizon de 2024**, chiffre d'affaires cumulé de 200 M€ et création d'environ 1 000 emplois directs (actions Investissement) ;
- **Premier engagement** de recours accru à la ressource bois : 10 % de bois local dans les projets de construction et rénovation ;
- **Bénéfices sanitaires** substantiels : 11 M€ de coûts de santé évités à 10 ans pour les maladies zoonotiques ;
- **Engagement** d'une communauté d'au moins 2 000 citoyens ambassadeurs du projet et des bienfaits de la forêt et des arbres.

5,5
M€

Montant prévu
de subvention
par l'État (PIA)

18,9
M€

Potentiel
d'investissement
par l'État (PIA)

e-MEUSE SANTÉ

Chef de file : Conseil départemental
de la Meuse



51 partenaires dont 7 collectivités



Santé, Numérique,
Compétences



Territoires ruraux,
Villes petites et moyennes



1 098 000 personnes concernées



AMBITION

L'ambition de ce territoire rural, qui associe démographie médicale tendue, prévalence de pathologies chroniques, vieillissement de la population et conditions socio-économiques difficiles, est de s'appuyer sur l'innovation numérique et organisationnelle afin de mieux soigner l'ensemble de ses habitants dans un modèle économique soutenable.

Le Département de la Meuse souhaite devenir une vitrine de présentation de la e-santé en France en proposant un cadre optimisé de déploiement des services/produits et en contribuant à la santé des populations rurales et au développement de la filière émergente des dispositifs et services pour la e-santé.

Le budget prévisionnel du projet atteint 85 M€.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

- Développer, coordonner et rendre lisible les actions de prévention et de promotion de la santé auprès de l'ensemble des citoyens ;
- Améliorer l'accès aux soins pour chaque citoyen de la Meuse en développant de nouvelles offres de premier recours adaptées aux besoins du territoire ;
- Améliorer la prise en charge et le suivi des maladies chroniques ;
- Favoriser le maintien à domicile (personne âgée fragile, personne en situation de handicap) en développant des lieux de vie adaptés ;
- Décloisonner le secteur en engageant professionnels, usagers, collectivités, autorités publiques de santé dans la transformation et en déployant des infrastructures techniques et numériques interopérables.

IMPACTS À HORIZON 2030

- **Rendre** plus efficiente la prise en charge de la personne malade ou fragile grâce à la création d'outils de coordination entre les acteurs du soin et de l'accompagnement médico-social ;
- **Combattre** la désertification médicale par une coordination des acteurs *via* de nouveaux outils numériques ;
- **Créer** de nouveaux emplois/métiers locaux notamment dans le domaine des services à la personne ;
- **Réduire** les surcoûts de santé grâce aux services e-santé développés et expérimentés localement dans le cadre de l'article 51 de la loi Santé, avant d'en faire profiter l'ensemble du territoire national.

8,4
M€

Montant prévu
de subvention
par l'État (PIA)

18,6
M€

Potentiel
d'investissement
par l'État (PIA)

STRASBOURG : TERRITOIRE DE SANTÉ DE DEMAIN

Chef de file : Eurométropole de Strasbourg

 **31** partenaires dont **10** collectivités

 Santé

 Métropole,
Territoires ruraux

 **567 000** personnes concernées



AMBITION

La région Grand Est affiche des indicateurs de santé en deçà de la moyenne nationale et des disparités d'accès aux soins en intra région. Pour améliorer les indicateurs de santé, l'Eurométropole de Strasbourg, la ville de Saverne et leurs partenaires ruraux voisins souhaitent développer un modèle de démarche territoriale de santé intégrée.

Le budget prévisionnel du projet atteint 115 M€.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

- Mobiliser et outiller les citoyens pour leur permettre d'agir sur leurs déterminants de santé ;
- Déployer des services adaptables au niveau régional puis national ;
- Systématiser la prévention de certaines pathologies via l'alimentation, l'activité physique, l'environnement, les conditions de travail, les rythmes de vie et la maîtrise de son capital santé ;
- Accélérer les innovations technologiques en faveur de la santé avec des actions de prévention en fonction des besoins locaux : accès en temps réel aux données, télémedecine mais aussi déploiement de la e-santé ;
- Mettre en place une plateforme régionale numérique permettant de développer des services innovants liés aux usages des citoyens.



IMPACTS À HORIZON 2030

- **Augmenter** de 50 % à 70 % le pourcentage de citoyens qui vont au travail autrement qu'en voiture ;
- **Diviser** par deux le taux de non recours rural et urbain aux soins (n'ayant eu recours à aucun soin pendant les deux dernières années) de 8,2 % à 4 % ;
- **Diminuer** le taux d'hospitalisation pour la ramener à la moyenne nationale ;
- **Doubler** le nombre de start-ups e-santé et prévention.

**10,6
M€**

Montant prévu
de subvention
par l'État (PIA)

**25
M€**

Potentiel
d'investissement
par l'État (PIA)

DUNKERQUE, L'ÉNERGIE CRÉATIVE

Chef de file : Communauté Urbaine de Dunkerque

 **76** partenaires dont **8** collectivités

 Transition écologique et énergétique, Industrie

 Ville moyenne, Littoral

 **258 000** personnes concernées



AMBITION

Face à la concurrence accrue de grands ports internationaux et en constatant sa dépendance aux énergies carbonées, le territoire Flandre Dunkerque accélère sa transformation pour répondre aux enjeux des transitions économiques, énergétiques, écologiques et sociales. « Territoires d'Innovation » lui permet d'inventer l'écosystème industrialo-portuaire du XXI^e siècle en conjuguant compétitivité, préservation de l'environnement et qualité de vie de ses habitants. « Dunkerque, l'énergie créative » construit une symbiose territoriale qui incarne la transition énergétique et une nouvelle génération d'écologie industrielle qui préserve l'environnement et la qualité de l'air.

Le budget prévisionnel du projet atteint 288 M€.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

- Améliorer la qualité de l'air ;
- Œuvrer en faveur de la transition énergétique ;
- Développer l'écologie industrielle et territoriale ;
- Favoriser la formation et le dialogue territorial ;
- Positionner l'habitant au cœur de cette transformation, pas seulement en tant que bénéficiaire principal, mais aussi en tant qu'acteur grâce à un dialogue territorial innovant où il trouvera toute sa place aux côtés des acteurs économiques, académiques et institutionnels.

IMPACTS À HORIZON 2030

- **Qualité** de l'air : 0 jour de pic de pollution en 2027 ;
- **Transition énergétique** : 32 % d'ENR&R dans la consommation d'électricité, de chaleur et de froid du territoire ;
- **Écologie** industrielle et territoriale : 80 % d'entreprises industrielles engagées dans un projet d'économie circulaire ;
- **50 projets** « Dunkerque, l'Énergie Créative » accompagnés par Euraénergie et/ou financés par le Fonds territorial d'investissement.

9,9
M€

Montant prévu
de subvention
par l'État (PIA)

27,6
M€

Potentiel
d'investissement
par l'État (PIA)

CONSTRUIRE AU FUTUR, HABITER LE FUTUR

Chef de file : Conseil régional d'Île-de-France

 **120** partenaires dont **22** collectivités

 Transition écologique
et énergétique, Numérique

 Métropole,
Territoires périurbains

 **12 210 000** personnes concernées



AMBITION

Avec plus de 12 millions d'habitants, la Région Île-de-France est le territoire le plus peuplé de France, et compte 2,5 millions de bâtiments. Le territoire est confronté à de nombreuses contraintes (saturation des infrastructures, enjeu environnemental très fort, forte pression du foncier avec projets d'aménagements multiples, etc.). Le projet « Construire au futur, Habiter le futur » vise à répondre aux grands défis du territoire :

- penser des espaces qui s'adaptent à l'évolution des besoins et des usages ;
- favoriser le bien vivre ensemble ;
- développer la continuité des services territoriaux ;
- intégrer la transition environnementale des bâtiments ;
- soutenir l'innovation et l'excellence dans la filière « bâtiment et construction ».

Le Conseil régional souhaite penser « l'Habiter » en lien avec son environnement et avec son temps pour faire émerger un territoire accueillant au service de ses habitants permettant à chacun de trouver sa place, de l'habitant permanent à l'usager de passage, en lui donnant l'envie et la possibilité d'en devenir acteur.

Le budget prévisionnel du projet atteint 310 M€.



OBJECTIFS STRATÉGIQUES

- Penser les logements à partir d'une vision centrée sur l'utilisateur et en fonction des besoins environnementaux et territoriaux ;
- Construire ensemble pour bien vivre ensemble ;
- Habiter en pensant à la continuité territoriale, c'est-à-dire permettre aux habitants de consommer, travailler, se divertir localement, et ainsi réduire leurs déplacements ;
- Positionner la filière « bâtiment et construction » comme un leader de l'innovation et de l'excellence ;
- Expérimenter un modèle de standardisation de la construction locale avec une usine exemplaire.

IMPACTS À HORIZON 2030

- **Former** 20 000 TPE et PME aux nouvelles technologies et usages numériques ;
- **150 îlots** de fraîcheurs en Île-de-France dès 2022 ;
- **Doubler** le nombre des tonnes de déchets et autres matériaux de déconstruction revalorisés ;
- **Développer** 40 nouveaux procédés et matériaux écoresponsables lancés ;
- **85 % de nouveaux bâtiments** construits en maquette BIM (*Building Information Modeling*) ;
- **Doubler** le nombre de femmes travaillant dans le secteur de la construction ;
- **Réduction** de 15 % des déplacements pour accéder aux services de la vie quotidienne ;
- **Multiplier** par 25 le nombre des lieux dédiés au co-living et aux nouveaux modes d'Habiter en Île-de-France.

8,4
M€

**Montant prévu
de subvention
par l'État (PIA)**

83,8
M€

**Potentiel
d'investissement
par l'État (PIA)**

SÉSAME : LE BIO S'OUVRE À VOUS

Chef de file : Cœur d'Essonne Agglomération



51 partenaires dont 9 collectivités



Agroécologie, Transition écologique et énergétique



Territoires périurbains



200 000 personnes concernées



AMBITION

Comment nourrir les métropoles demain ? L'évolution vers une agriculture et une alimentation durable est aujourd'hui une opportunité et une nécessité pour assurer l'autonomie alimentaire des villes de demain. La demande de la population pour une alimentation saine, locale et de qualité est croissante. L'ambition du projet est d'engager l'ensemble du territoire de Cœur d'Essonne Agglomération vers une transition agricole et alimentaire : il s'agit de faire de cette transition un élément majeur de développement économique endogène durable, avec des bénéfices majeurs – santé, restauration du capital naturel, ainsi qu'un service d'approvisionnement alimentaire du cœur de la métropole. Le projet vise également à tester à grande échelle un nouveau modèle agricole adapté aux territoires périurbains. Le budget prévisionnel du projet atteint 76 M€.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

- Constituer un réseau productif rentable « du champ à l'assiette » proposant le passage à l'échelle de modèles économiques éprouvés avec la création d'une exploitation en agroécologie à grande échelle, d'unités de transformation déficitaires sur le territoire et d'un réseau de distribution ;
- Mettre en place un dispositif complet de formation permettant de former 500 personnes par an ;

- Proposer des dispositifs financiers innovants destinés à mieux valoriser le capital naturel et les services écosystémiques rendus par les exploitants agricoles ;
- Développer des outils d'inclusion et de mobilisation citoyenne ;
- Initier un projet d'études scientifiques d'open data et d'exploitation des données, pour essayer ce modèle sur d'autres territoires.

IMPACTS À HORIZON 2030

- **Un réaménagement** du territoire : multiplier par 5 le nombre de fermes locales et les faire fonctionner en réseau. 52 % au moins des surfaces agricoles sera en bio ;
- **La production** d'environ 10 % de la consommation et 50 % de la restauration collective des 210 000 habitants sera en produits bio locaux.

5,7
M€

Montant prévu
de subvention
par l'État (PIA)

20,2
M€

Potentiel
d'investissement
par l'État (PIA)

MOBILITÉ INTELLIGENTE POUR TOUS

Chef de file : Métropole Rouen Normandie



36 partenaires dont 6 collectivités



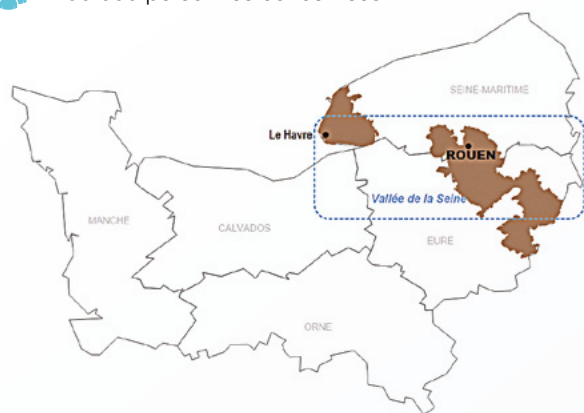
Mobilité, Transition écologique et énergétique



Métropole, Territoires périurbains, Ville moyenne



730 000 personnes concernées



AMBITION

La Métropole Rouen Normandie s'inscrit dans un bassin de vie de 730 000 habitants. Comme de nombreux territoires denses elle doit résoudre une équation complexe entre enjeux climatiques, cohésion sociale, attractivité et soutenabilité économique. La mobilité a été identifiée comme un des leviers permettant d'agir conjointement sur l'ensemble de ces facteurs.

Ainsi, la Métropole de Rouen et ses partenaires souhaitent développer un système de mobilité intégré à grande échelle qui devra permettre le développement de modes de déplacement choisis et sans contrainte tout en réduisant leurs impacts environnemental et physique.

Le projet transformera profondément la façon de se déplacer grâce à des solutions innovantes, qu'il s'agisse de mobilité autonome, décarbonée, digitale, partagée, connectée, de maîtrise des usages de l'espace public ou d'accompagnement au changement de comportements.

Le budget prévisionnel du projet atteint 292 M€.



OBJECTIFS STRATÉGIQUES

- Offrir une solution de mobilité acceptable et soutenable pour chacun quel que soit son lieu de résidence, et quels que soient ses revenus ;
- Révolutionner le transport public par le véhicule autonome et connecté ;
- Repenser la place de la voiture individuelle dans la mobilité du quotidien ;
- Réduire l'impact carbone de la mobilité ;
- Libérer et reconquérir l'espace public ;
- Utiliser le numérique au service d'une mobilité raisonnée ;
- Piloter la transformation, innover et accompagner le changement.

IMPACTS À HORIZON 2030

- **Réduire** de 30 % les trajets en voitures individuelles ;
- **Transformer** de 10 % des centralités denses en quartiers « sans voitures » ;
- **Fluidifier** les déplacements grâce à une mobilité intelligente, servicielle et multimodale.

5,2
M€

Montant prévu
de subvention
par l'État (PIA)

11,4
M€

Potentiel
d'investissement
par l'État (PIA)

LE HAVRE SMART PORT CITY

Chef de file : Communauté urbaine
Le Havre Seine Métropole

 18 partenaires dont 2 collectivités

 Numérique, Industrie,
Transition écologique

 Ville moyenne,
Littoral

 275 000 personnes concernées



AMBITION

Le Havre Smart Port City ambitionne de développer un nouveau modèle de territoire dans lequel le citoyen est un acteur de la transition industrielle, numérique et écologique. Il accélère, par des alliances entre entreprises et institutions, chercheurs et industriels, l'atteinte des challenges des villes de demain dans les domaines de l'énergie, la mobilité et les échanges de données. Il place les habitants au centre du jeu en créant des lieux et des modes de gouvernance nouveaux, vecteurs du changement par les échanges et le désenclavement des domaines d'intervention des entreprises. Il est enfin le support d'une ambition de la transformation par l'innovation de l'Axe Seine qui lie l'estuaire de la Seine, du Havre à Rouen, jusqu'à Paris, premier complexe portuaire de France et acteur majeur des échanges de marchandises mondialisés, résolument tourné vers l'innovation et la transition écologique.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

- Créer de nouveaux services urbains par la création d'une infrastructure de données mixant les usages portuaires, maritimes, environnementaux et urbains ;
- Devenir un territoire pionnier sur la mobilité connectée et la cybersécurité par des partenariats stratégiques avec des acteurs économiques français et européens de premier plan ;
- Aménager un Port Center de nouvelle génération qui devienne le lieu emblématique des échanges et des idées, lieux de rencontres des citoyens avec les acteurs de l'économie qui façonnent la ville durable, digitale et humaine ;
- Favoriser les transformations industrielles pour tourner toute une industrie riche de 32 000 emplois par la coopération, vers la moindre dépendance au carbone et l'économie circulaire.

IMPACTS À HORIZON 2030

- **Devenir** une référence française de rang mondial de ville alliant un port international, qualité de vie et performance industrielle ;
- **Optimiser** un réseau de chauffage urbain de plus de 50 000 habitants, alimenté par une chaudière biomasse sise sur le recyclage des déchets locaux ;
- **Créer** une plateforme big data portuaire et citoyenne de référence, support des services aux personnes et aux marchandises les plus innovants ;
- **Fédérer** un réseau de start-ups autour de l'économie numérique et portuaire de premier plan ;
- **Accueillir** un Port Center de nouvelle génération, capable d'insuffler des échanges citoyens et support de la transformation par l'ambition collective ;
- **Développer** une zone industrialo-portuaire exemplaire par sa fluidité, son développement respectueux de l'environnement et la présence de signaux forts de la transition énergétique dont la production d'éoliennes off-shore et de gaz vert, prête pour une économie décarbonnée et durable.

5,4
M€

Montant prévu
de subvention
par l'État (PIA)

24,4
M€

Potentiel
d'investissement
par l'État (PIA)

VITIREV

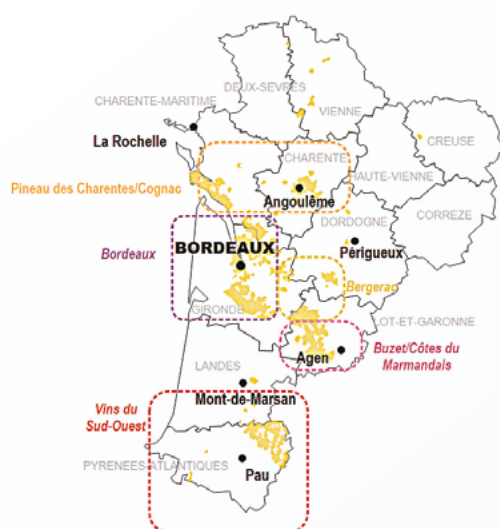
**Chef de file : Conseil Régional
Nouvelle-Aquitaine**

 **130** partenaires dont **6** collectivités

 Transition écologique
et énergétique, Agroécologie

 Territoires ruraux

 **2 100 000** personnes concernées



AMBITION

La Région Nouvelle-Aquitaine a l'ambition, par le biais de sa filière viticole, de devenir le territoire « porte-drapeau » de l'agroécologie française : exemplaire, inspirante pour les autres territoires agricoles, et faisant davantage rayonner cette économie hors des frontières.

Il s'agira de développer un nouveau modèle agroécologique qui accompagnera le développement économique de la région tout en protégeant les sols et la biodiversité et en préservant un cadre de vie assurant bien-être et santé pour tous. Ce nouveau modèle s'appuiera sur une réduction massive des intrants phytosanitaires dans la filière et une mobilisation de tous les acteurs.

Le budget prévisionnel du projet atteint 244 M€.



OBJECTIFS STRATÉGIQUES

- Sortir de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques en accompagnant les viticulteurs vers de nouvelles pratiques ;
- Développer un modèle permettant la protection des sols, de la biodiversité et assurer un cadre de vie de bien-être et de santé de tous ;
- Initier un dialogue inclusif entre viticulteurs, citoyens, associations, pouvoirs publics, scientifiques, formateurs, entreprises et investisseurs ;
- Soutenir les professionnels de la vigne et du vin dans l'évolution de leur savoir-faire, tout en préservant la typicité de leurs territoires face aux nouvelles contraintes climatiques.

IMPACTS À HORIZON 2030

- **Engager** 100 % des territoires viticoles de la région dans la démarche VitiREV ;
- **80 % des produits** utilisés compatibles avec l'agriculture biologique et réduction massive de la part des CMR (cancérogènes, mutagènes et reprotoxiques) dans les produits utilisés ;
- **Certifier** 85 % des surfaces Bio, HVE ou ISO 14 001 ;
- **Gain en attractivité** et en compétitivité des territoires ruraux en agissant sur la formation et les compétences.

**13,6
M€**

Montant prévu
de subvention
par l'État (PIA)

**60
M€**

Potentiel
d'investissement
par l'État (PIA)

LA ROCHELLE TERRITOIRE ZÉRO CARBONE

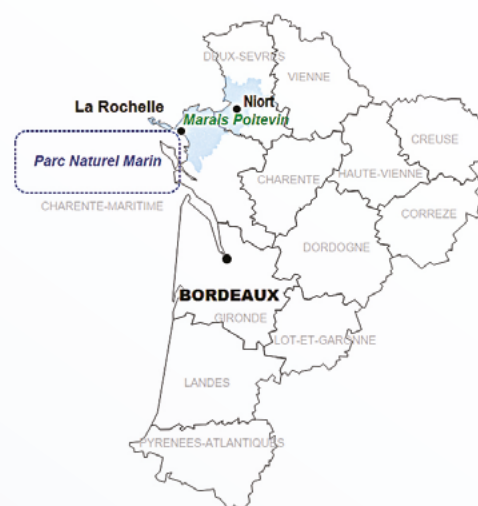
Chef de file : La Rochelle Agglomération

 **63** partenaires dont **11** collectivités

 Transition écologique et énergétique

 Ville moyenne, Littoral

 **517 000** personnes concernées



AMBITION

Le littoral contribue largement à l'attractivité touristique du territoire de la Rochelle et à son dynamisme économique, et parallèlement génère des risques et contraintes spécifiques : une tension foncière importante, des difficultés en matière de mobilité et des risques climatiques de plus en plus importants. La Communauté d'agglomération de la Rochelle souhaite devenir le 1^{er} territoire urbain littoral français « zéro carbone » ce qui implique de changer durablement et en profondeur la manière de vivre et de fonctionner des habitants citoyens, des acteurs privés et publics du territoire.

Le budget prévisionnel du projet atteint 82 M€.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

- Développer un agrégateur carbone territorial afin de favoriser la vente de 150 000 t.éq.CO₂, permettant de cofinancer plus de 70 000 projets portés par des particuliers, associations, entreprises et structures publiques du territoire rochelais et des territoires d'alliances ;
- Générer de nouvelles coopérations entre les entreprises rochelaises et les territoires voisins (dont le rochefortais, territoire d'industrie) grâce à plus de 500 diagnostics déployés sur les différentes zones d'activités ;
- Agir sur les énergies par la rénovation de bâtis et le déploiement de la mobilité durable.

IMPACTS À HORIZON 2030

- **Réduire** de 30 % les émissions de gaz à effet de serre (GES) ;
- **Encourager** 2 fois plus d'habitants à se déplacer à pieds ou à vélo ;
- **Favoriser** le covoiturage ou les transports autonomes ;
- **Réhabiliter** plus d'1 M de m² de bâtis, réduire le coût des travaux et la facture énergétique à supporter par les usagers ;
- **Accroître** de 24 % les puits carbone du territoire grâce à la rénovation des zones humides ;
- **Créer** 25 entreprises ainsi que plus de 1 600 emplois directs et 3 000 emplois indirects.

**7,7
M€**

**Montant prévu
de subvention
par l'État (PIA)**

**17,2
M€**

**Potentiel
d'investissement
par l'État (PIA)**

AMBITION PYRÉNÉES

Chef de file : Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques

 **49** partenaires dont **11** collectivités

 Transition écologique et énergétique, Agroécologie, Compétences

 Territoires ruraux, Montagne, Ville moyenne

 **368 000** personnes concernées



OBJECTIFS STRATÉGIQUES

Ce projet vise à réinventer le modèle des Pyrénées en faisant de ce territoire une zone d'expérimentation de nouvelles offres industrielles et servicielles au service de la transition énergétique et environnementale :

- Le développement de l'efficacité énergétique ;
- La construction d'un modèle agricole responsable et profitable ;
- L'accompagnement aux nouveaux usages et aux modèles économiques de demain.

AMBITION

Les Pyrénées sont un territoire agricole et agroalimentaire construit autour de plusieurs filières structurantes, pourvoyeuses d'emplois et tirées par des acteurs locaux d'envergure nationale. Le modèle économique des Pyrénées se heurte à plusieurs limites structurelles (offres industrielles insuffisantes, modèle agricole peu attractif, questions environnementales de plus en plus prégnantes) qui obligent à un renouvellement du modèle.

L'ambition est de transformer le territoire par la mise en place de nouveaux modèles agricoles écologiquement responsables et économiquement viables. Les leviers actionnés seront :

- la digitalisation de l'agriculture ;
- le développement de nouvelles activités en jouant sur les leviers du numérique et de la mobilité ;
- la contribution à la stratégie française sur le développement des énergies renouvelables.

Le budget prévisionnel du projet atteint 128 M€.

IMPACTS À HORIZON 2030

- **Doubler** la production d'énergie verte locale et augmenter à minima de 60 % les énergies vertes dans la consommation totale d'énergies ;
- **Déployer** 5 000 fermes connectées, via la production d'énergies renouvelables dans les exploitations ;
- **Développer** 5 000 exploitations productrices d'énergies vertes ;
- **Multiplier** par 5 les emplois liés aux énergies vertes et au numérique.

6,05 M€

Montant prévu de subvention par l'État (PIA)

17,9 M€

Potentiel d'investissement par l'État (PIA)

VILAGIL

Chef de file : Toulouse Métropole

 **19 partenaires dont 2 collectivités**

 Transition écologique et énergétique, Mobilité

 Métropole, Territoires périurbains

 **910 000 personnes concernées**



AMBITION

Le territoire toulousain est marqué par un phénomène d'étalement urbain prononcé, couplé à une densité et une croissance démographique importante, l'amélioration des conditions de déplacement des populations est au centre des préoccupations des acteurs du territoire qui devra s'adapter, d'ici 2025, afin de recevoir 500 000 déplacements quotidiens supplémentaires. Le phénomène d'étalement urbain conduit à la congestion des réseaux routiers de la métropole et à la nécessité de fluidifier les déplacements avec les territoires péri-urbains et ruraux. Le développement de nouvelles solutions de mobilité s'impose en complément de l'augmentation de l'offre de réseau de transport en commun. L'ambition de VILAGIL est de développer un modèle de mobilité à l'échelle du territoire national et international à travers le développement de technologies et services nouveaux notamment lié à la mobilité aérienne urbaine, l'intelligence artificielle et les datas.

Il s'agira d'apporter des solutions opérationnelles et pérennes de mobilité en s'appuyant sur la robustesse des partenaires industriels et la mise en place d'une gouvernance innovante. Le budget prévisionnel du projet atteint 165 M€.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

- Développer des solutions de mobilité compatibles avec la croissance démographique et économique du territoire ;
- Mettre en œuvre une approche écosystémique des mobilités pour gérer la pression subie par les infrastructures de transports liée à l'augmentation des flux quotidiens de personnes et de marchandises de la grande aire urbaine toulousaine ;

- Décongestionner le territoire par le développement de services innovants alternatifs à la voiture individuelle ;
- Favoriser la mobilité pour tous à un coût admissible en associant pleinement les citoyens à la gouvernance des solutions innovantes pour modifier progressivement les comportements d'usages et ainsi transformer la demande ;
- Décarboner le territoire par la transformation des mobilités et la réduction des externalités négatives.

IMPACTS À HORIZON 2030

- **Diminuer** de 5 % le nombre de véhicules sur le territoire en 5 ans ;
- **Économiser** 470 000 trajets et 12 000 000 de km grâce au développement de tiers lieux (soit minima 1 710 tonnes de CO₂ non émis et plus de 8 000 000 de kW/h non consommés) ;
- **Développement** de l'électromobilité (+ 200 000 immatriculation en Haute Garonne) ;
- **Faire** de Toulouse une vitrine des nouvelles formes de mobilités.

4,6 M€

Montant prévu de subvention par l'État (PIA)

31,1 M€

Potentiel d'investissement par l'État (PIA)

LITTORAL+

Chef de file : Conseil régional d'Occitanie



46 partenaires dont 6 collectivités



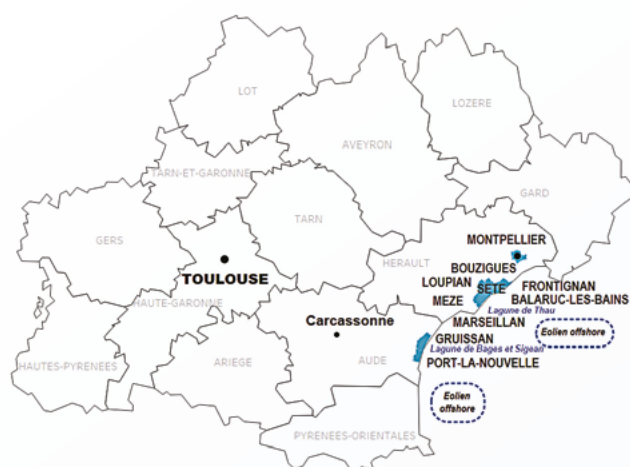
Transition énergétique
et écologique



Ville moyenne,
Littoral



1 300 000 personnes concernées



AMBITION

Au sein du grand programme Littoral 21, le Projet Littoral+ traduit la volonté de la Région Occitanie de faire de son littoral un territoire résilient pour et avec ses habitants. La résilience répond à la nécessité de prendre conscience de la vulnérabilité comme caractéristique intrinsèque du littoral d'Occitanie.

La Région Occitanie ambitionne ainsi de mieux anticiper et prévenir les perturbations menaçant le territoire ; d'associer l'ensemble des acteurs du territoire aux enjeux de résilience ; de développer l'effort collectif impulsé par la Région et ses partenaires ; et enfin d'apprendre et innover pour limiter la vulnérabilité du territoire.

Le budget prévisionnel du projet atteint 91 M€.



OBJECTIFS STRATÉGIQUES

- Favoriser l'émergence de nouvelles solutions d'aménagement du territoire et de l'habitat ainsi qu'une plus grande sécurité, grâce à de nouveaux outils d'alerte et aux *living labs* ;
- Gérer les ressources naturelles en temps réel et en prospective afin de répondre aux besoins des populations et de l'activité économique, notamment agricole, en s'appuyant sur le numérique et l'intelligence artificielle ;
- Développer la production d'énergies marines renouvelables ainsi que la production massive d'hydrogène pour servir de mobilités « à zéro émission de carbone » ;
- Développer des solutions innovantes à destination des filières traditionnelles comme la conchyliculture ou la viticulture afin de les maintenir sur le territoire.

IMPACTS À HORIZON 2030 :

- **Créer** 1 000 emplois ;
- **Diminuer** le coût des sinistres de 20 %. Mieux anticiper et prévenir les perturbations menaçant le territoire.

1,9
M€

Montant prévu
de subvention
par l'État (PIA)

15,2
M€

Potentiel
d'investissement
par l'État (PIA)

OCCIT@NUM

Chef de file : Institut national de Recherche en Sciences et Technologies pour l'Environnement et l'Agriculture (IRSTEA)

 **58** partenaires dont **6** collectivités

 Numérique, Agroécologie, Transition écologique

 Territoires ruraux

 **6 000 000** personnes concernées



AMBITION

L'agriculture est la première filière économique d'Occitanie. Elle doit accélérer sa transformation afin de réduire son impact environnemental, retrouver de la valeur ajoutée et permettre aux agriculteurs de voir leur revenu augmenter. À ce titre, Occit@num a pour ambition d'accélérer cette transformation par la mobilisation des technologies numériques, rendant ainsi l'agriculture plus compétitive et moins intensive en intrants.

Le budget prévisionnel du projet atteint 109 M€.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

- Favoriser une acculturation plus rapide des technologies numériques par les agriculteurs ;
- S'appuyer sur les outils d'innovation territoriale que sont les open-labs pour expérimenter et évaluer des initiatives territoriales (économique, sociale et environnementale) ;
- Évaluer précisément l'apport des technologies de l'agriculture et de l'élevage de précision dans la transition écologique ;
- Favoriser la création, l'implantation locale et le développement d'entreprises susceptibles de développer ces technologies de pointe.

IMPACTS À HORIZON 2030

- **Accompagner** les agriculteurs dans une démarche agroécologique (50 % des agriculteurs engagés) ;
- **Réduire** de 20-30 % l'empreinte environnementale de l'agriculture ;
- **Augmenter** de 30 % les revenus des agriculteurs *via* la vente directe et *in fine* l'attractivité des métiers agricoles ;
- **Faciliter** l'accès aux produits locaux en augmentant de 50 % les ventes en circuit court ;
- **Dédier** 30 % des produits locaux dans la restauration hors foyer grâce à une logistique efficace et durable.

4,9 M€

Montant prévu de subvention par l'État (PIA)

25,2 M€

Potentiel d'investissement par l'État (PIA)

NOUVELLE-CALÉDONIE

Chef de file : Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie

 **14** partenaires dont **1** collectivité

 Transition écologique et énergétique

 Littoral, Outremer

 **269 000** personnes concernées



AMBITION

Les acteurs calédoniens (institutionnels, acteurs privés dont start-ups, clusters et société civile) portent aujourd'hui l'ambition collective de transformer le modèle de développement de la Nouvelle-Calédonie, territoire unique dans l'espace français par sa dimension maritime et son exceptionnelle biodiversité. Pour ce faire, ils souhaitent faire de la préservation de la biodiversité l'un des moteurs de croissance locale.

Grâce à l'effet levier de « Territoires d'Innovation » et la dynamique engagée, la Nouvelle-Calédonie constituera dans 10 ans le berceau de l'expertise et de l'expérimentation en matière d'observation océanique et de sa préservation. Le budget prévisionnel du projet atteint 72 M€.



OBJECTIFS STRATÉGIQUES

- Tester puis déployer sur l'ensemble de l'océan Pacifique des outils mis au point au cœur de l'espace maritime calédonien telles que le premier câble sous-marin intelligent, les flottes de drones sous-marin ou encore les sentinelles de la mer « Rémora » ;
- Favoriser l'émergence de nouveaux usages comme le tourisme virtuel en s'appuyant sur le dynamisme de la filière numérique allié à la politique d'ouverture des données ;
- Structurer davantage la filière des biotechnologies, au même titre que d'autres filières économiques alliant préservation et valorisation de la biodiversité, portée par des start-ups locales ;
- Impliquer les calédoniens dans cette transition.

IMPACTS À HORIZON 2030

- **Augmenter** le nombre d'entreprises privées impliquées dans le projet ;
- **Faire** de la Cité de la connaissance un lieu de rencontre et de découverte de la biodiversité calédonienne ;
- **Mettre en place** une gestion globale des déchets et de circuits courts grâce à l'implication des calédoniens dans cette transition.

6,1
M€

Montant prévu de subvention par l'État (PIA)

8,7
M€

Potentiel d'investissement par l'État (PIA)

OUEST TERRITOIRES D'ÉLEVAGE

Chef de file : Institut National de la Recherche Agronomique (INRA)

 **41** partenaires dont **5** collectivités

 Agroécologie

 Territoires ruraux

 **162 000** personnes concernées

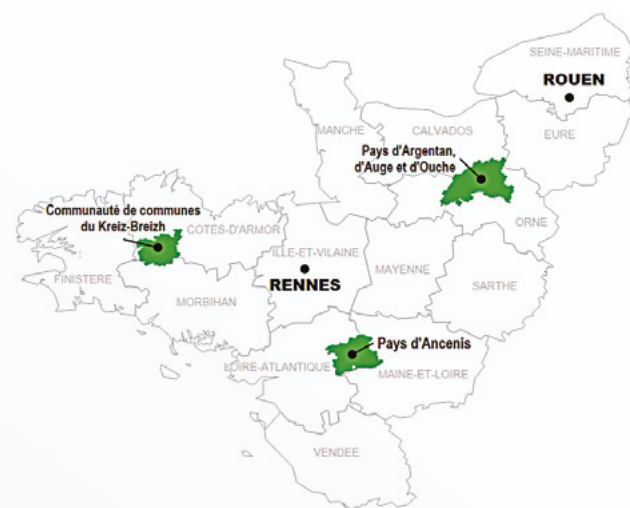
AMBITION

L'ambition stratégique du Laboratoire d'Innovation Territorial « Ouest Territoires d'Élevage » (LIT OUESTEREL) est de réconcilier élevage et société. Le projet est mis en œuvre dans trois territoires représentatifs de la diversité des enjeux : un enjeu économique de maintien des emplois agricoles et agroalimentaires dans la Communauté de communes du Kreiz-Breizh en Bretagne, un enjeu environnemental de préservation de l'herbe dans le Pays d'Argentan, d'Auge et d'Ouche en Normandie, et un enjeu sociétal de relations ville-campagne harmonieuses dans le Pays d'Ancenis dans les Pays de la Loire. Ces territoires sont le support de trois laboratoires vivants au sein desquels l'ensemble des acteurs, des éleveurs aux consommateurs et citoyens définiront de nouveaux modèles d'élevage, de transport et d'abattage des animaux répondant aux attentes de la société en matière d'amélioration du bien-être animal et de baisse des usages d'antibiotiques en élevage. Ce projet permettra de proposer de meilleures conditions de travail aux acteurs des productions animales.

Le budget prévisionnel du projet atteint 65 M€.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

- Améliorer le bien-être animal aux stades de l'élevage et de l'abattage, par évitement ou réduction de pratiques douloureuses et le recours à des pratiques favorisant l'expression du comportement naturel des animaux ;
- Diminuer les usages d'antibiotiques tout en maintenant un niveau de santé animale équivalent ;
- Regagner la confiance des consommateurs et créer de la valeur, notamment à travers une meilleure traçabilité et une différenciation claire des produits ;
- Informer, rassurer et impliquer les citoyens non seulement par la traçabilité et la différenciation, mais aussi par la co-construction des projets, le dialogue et l'information.



IMPACTS À HORIZON 2030

- **Impliquer** 50 % des éleveurs dans la démarche ;
- **Étiqueter** 50 % des produits animaux des partenaires économiques du projet selon un référentiel bien-être animal co-construit entre la recherche et les partenaires économiques ;
- **50 % des achats** des produits vendus dans les magasins partenaires signalés « santé » et « bien-être animal » ;
- **Organiser** des enquêtes annuelles de satisfaction à destination des citoyens.

**4,5
M€**

**Montant prévu
de subvention
par l'État (PIA)**

**10,9
M€**

**Potentiel
d'investissement
par l'État (PIA)**

Une initiative portée par le Secrétariat général pour l'investissement

Le Programme d'investissements d'avenir (PIA) a été mis en place par l'État pour financer des investissements innovants et prometteurs sur le territoire, afin de permettre à la France d'augmenter son potentiel de croissance et d'emplois. Le troisième volet du PIA, doté de 10 milliards d'euros, s'inscrit dans le Grand Plan d'Investissement (GPI) de 57 milliards d'euros engagé en 2017 par le Gouvernement et mené tout au long du quinquennat, afin d'accompagner les réformes structurelles et répondre à quatre défis majeurs de la France : la neutralité carbone, l'accès à l'emploi, la compétitivité par l'innovation et l'État numérique.



Contact presse SGPI :

lucas.tourny@pm.gouv.fr / 01 42 75 64 58

et opérée par la Banque des Territoires

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 35 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.



BANQUE des
TERRITOIRES
GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS

Contact presse Banque des Territoires :

neyla.bouaïta@caissedesdepots.fr / 01 58 50 40 00

Contact

Service de presse de Matignon
57, rue de Varenne
75007 Paris - France
Tél : +33 (0)1 42 75 50 78/79



BANQUE des
TERRITOIRES

